

2 200

immeubles parisiens ont bénéficié de dispositifs de lutte contre l'habitat indigne entre 2002 et 2018. *Apur.*

246 200 m²

Demande placée de bureaux en région au 3^e trimestre 2020 (+23% par rapport aux trois mois précédents).

650

Logements familiaux déjà livrés sur le plateau de Saclay par Cogedim, Dream, Eiffage Immobilier et Vinci Immobilier.

Grand Paris • Ile-de-France

ESSONNE • HAUTS-DE-SEINE • PARIS • SEINE-ET-MARNE • SEINE-SAINT-DENIS • VAL-DE-MARNE • VAL-D'OISE • YVELINES

Responsable régionale: **Nathalie Moutarde** • Antony Parc 2, 10 place du Général-de-Gaulle, BP 20 156, 92186 Antony Cedex

Tél. : 01.79.06.72.21 • nathalie.moutarde@lemoniteur.fr • [@nmoutarde](https://www.linkedin.com/company/nmoutarde)

Région

Booster la construction bois, 28 opérateurs s'y engagent

« Les logements collectifs construits en bois ne représentent que 3,9% du parc en Ile-de-France contre 6,3% au niveau national. Le potentiel de développement de la construction bois dans notre région est donc immense », a déclaré Paul Jarquin, président de FIBois Ile-de-France, lors de la signature du Pacte Bois-Biosourcés, le 5 novembre dernier. S'inscrivant dans la lignée de la Charte bois construction publique exemplaire élaborée en 2015 avec l'Etat et la région Ile-de-France, « ce pacte doit nous amener collectivement à réduire notre dépendance au béton et aux énergies fossiles pour passer progressivement à un usage raisonné de la biomasse et accélérer la bioconstruction », a-t-il ajouté.

Seuils or, argent et bronze. Vingt-huit aménageurs, promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux ont approuvé cette nouvelle charte. D'ici à 2025, ils s'engagent à réaliser une partie de leur production francilienne (construction neuve et réhabilitation) en bois et/ou biosourcés : soit 40% de la surface de plancher (seuil or), soit 20% (argent), soit 10% (bronze). « Les opérateurs doivent aussi tout mettre en œuvre pour utiliser 100% de bois certifié dont 30% au minimum d'origine française. Enfin, la moitié des bâtiments devra intégrer une structure bois », a détaillé Céline Laurens, déléguée générale de FIBois Ile-de-France.

Parmi les aménageurs, cinq ciblent le niveau or : la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solidéo), la SemPariSeine, l'EPA Paris-Saclay, Epamarne et la Société du Grand Paris (SGP). Le maître d'ouvrage du Grand Paris Express affiche une ambition très forte. « Les droits à construire attachés aux fonciers que nous possédons autour des gares du nouveau métro s'élèvent à environ 1 million de m². Sur les dix ans à venir, nous espérons réaliser au minimum la moitié des constructions en bois et jusqu'à 70% en matériaux biosourcés », a détaillé Thierry Dallard, président du directoire de la SGP. Pour Epamarne, précurseur dans ce domaine, le pacte constitue une étape supplémentaire. « Nous venons de fêter les 5 000 logements en bois engagés sur notre territoire », a rappelé Laurent Girometti, son directeur général, qui veut désormais poursuivre l'effort sur le résidentiel tout en l'élargissant aux locaux d'activités et aux bureaux.



Le programme Abélia, réalisé par Woodeum à Bry-sur-Marne, en structure mixte acier-bois, sera livré en avril 2021.

Les promoteurs déjà spécialisés dans la construction bois comme Woodeum, REI Habitat, Aventim, Kaneah et Continental Foncier ont eux aussi, sans surprise, opté pour le label or. S'ajoute à cette liste CDU Immobilier. De son côté, Icade ambitionne le niveau argent sur la foncière tertiaire et le bronze sur la promotion. Laurent Mourey, directeur général de Linkcity Ile-de-France, a pour sa part annoncé vouloir se hisser sur la deuxième marche du podium, tous produits confondus : logement, tertiaire, hôtellerie, « ce qui correspondra en moyenne à 20 000 m² par an ».

Cinq bailleurs sociaux ont également signé la charte dont I3F. « Nous allons passer de 10% de notre production en bois à 20% au minimum », a indiqué Pierre Paulot, directeur de la maîtrise d'ouvrage. Au total, les engagements des 28 opérateurs portent sur la construction de 1,2 million de m². Celle-ci devrait engendrer une demande de bois d'œuvre d'environ 300 000 m³ et contribuer ainsi à la structuration de la filière. ● Nathalie Moutarde